

Image not found or type unknown



## Donation par préciput et vente du bien

Par **mickael13**, le **15/05/2009** à **19:45**

bonjour

j'ai donné en 1996 à mon fils aîné la nue propriété d'une maison j'en ai conservé l'usufruit.

j'ai par la suite eue en 2005 et 2007 deux autres enfants qui sont mineurs.

mon fils aîné souhaite vendre la maison avec mon accord.

en a-t-il le droit.

et quels sont les droits de mes deux autres enfants dans le cas où cette vente a lieu.

merci  
cordialement